

Plan d'exposition

Palais des congrès - MARRAKECH

17-18-19 JUIN 2027

Conditions générales du contrat

-Le mur arrière des stands suivants(8,15 à 20, 22 à 25 ,26 , 37) doit être traité sur la face arrière (prévoir des visuels, des rétroéclairages, des écrans LED ou des téléviseurs, etc.), car il est directement exposé à la zone de banquet située derrière les stands.

-Les exposants doivent soumettre un design de stand conforme aux exigences de l'agence organisatrice : une hauteur uniforme de 2,5 m, sans cloisons latérales. Ce design doit être envoyé pour validation au moins deux semaines avant le congrès afin de garantir un espace ergonomique.

-Les piliers situés à proximité des stands suivants (38, 39, 8 ,34 à 36, 52 à 57) doivent être habillés. Chaque exposant est responsable de l'habillage du pilier adjacent à son stand. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous.

-Les stands doivent être entièrement finis, la peinture est strictement interdite à l'intérieur du centre de conférence.

-Les conditions générales doivent être signées et tamponnées par le client.

-La signature du plan est obligatoire.

Nom du client :

Numéro de stand :

Cachet et signature



NB : Ce plan d'exposition pourrait subir des modifications pour des raisons logistiques.

Légende

Couleur sur plan	Numéros de stands par zone.
A	Les stands ...
B	Les stands ...
C	Les stands ...
D	Les stands ...
Couleur sur le plan	Surface
	Stand 6m ² (3m*2m)
	Stand 9m ² (3m*3m)
	Stand 12m ² (4m*3m)
	Stand 15m ² (5m*3m)
	Stand 18m ² (5m*3m)
	Stand 24m ² (6m*4m)
	Stand 18m ² (6m*3m)
Couleur sur le plan	Surface
	Stand 25.5m ²
	Stand 18 m ²
	Stand 21m ²
	Stand 16m ²
	Stand 14m ²
Piliers	
	Les piliers prévus pour l'habillage : 36 piliers